**Convocation du Conseil Municipal** du 27 mai 2021 adressée individuellement à MM. les Conseillers Municipaux avec pour ordre du jour :

- Délibération loyer 167 Le bourg ouest

- Délibération crédits supplémentaires

- Délibération FDAEC 2021

- Pacte de gouvernance CDC

- Réexamen IFSE (indemnité)

- Adressage

- Assainissement collectif

- Travaux club house

- Questions diverses

**Séance du 3 juin 2021 à 18 heures 00**

L’an deux mille vingt et un, le trois juin les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de SOULIGNAC, sous la présidence de Monsieur Michel DULON, Maire.

**Présents :** Michel DULON, Bruno LAVILLE, Chantal BOUDON, Benoît DUPOUY, Maryline BERLAND, Nicolas PLAULT, Alcino NUNES, Juliena ABERLEN, Jérôme VIALA, Florence VAZ,

**Absent :** Richard TILLHET

**Secrétaire de séance :** Chantal BOUDON

**DELIBERATION LOYER 167 LE BOURG OUEST**

M. le Maire rappelle que le 15 juillet 2020, la maison 167 le Bourg Ouest, avait été louée pour une durée d’un an, soit jusqu’au 14 juillet 2021.

Il indique qu’aucun enseignant n’a demandé à être logé à la rentrée de septembre 2021.

Le conseil municipal considère donc que ce logement peut continuer à être loué et, après en avoir délibéré, il prolonge pour une année, c’est-à-dire jusqu’au 14 juillet 2022, le contrat signé le 12 juillet 2005.

Conformément aux termes de ce contrat, il procède à la révision du loyer, l’augmentation étant de 0,09 % pour le 1er trimestre 2021.

A compter du 15 juillet 2021, la somme mensuelle à payer sera **de 640 €** (640 € + 0,09 % : 640,57 €). Le conseil municipal décide de laisser le loyer à 640 €.

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

**DELIBERATION CREDITS SUPPLEMENTAIRES**

La secrétaire précise que lors de la confection du budget primitif 2021, 57 642,31 € ont été reporté en section d’investissement au R001, alors que le montant à reprendre est de 74 180,65 € (résultat comptable cumulé, sans déduction des restes à réaliser).

Il y a donc lieu de voter des crédits supplémentaires, le conseil vote donc les opérations suivantes :

* Comptes de dépenses :
* 21538-10035 : + 3 500 €
* 2135-10013 : + 10 538,34 €
* 2184-1003 : + 2 500 €
* Comptes de recettes :
* 001 : + 16 538,34 €

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

**DEMANDE FDAEC 2021**

Monsieur le Maire fait part à ses collègues des modalités d’attribution du Fonds Départemental d’Aide à l’Equipement des communes (F.D.A.E.C) décidées par le Conseil Départemental.

L’attribution à notre commune est de 10 914 Euros :

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

-de réaliser en 2021 les opérations suivantes :

* Travaux sur équipement communaux : pour 7 190 Euros HT
* Acquisition matériel/mobilier : pour 6 701,14 Euros HT

-de demander au Conseil Départemental de lui attribuer :

* 10 914 Euros au titre des investissements

-De payer le solde par autofinancement

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

**PACTE DE GOUVERNANCE CDC**

Après avoir pris connaissance du pacte de gouvernance de la Communauté des communes rurales de l’Entre-Deux-Mers, le conseil municipal donne un avis favorable à ce pacte tel qu’il a été rédigé.

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

**REEXAMEN IFSE (Indemnité)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2019/28 en date du 27 juin 2019, la mise en place du IFSE prévoyait un réexamen du montant individuel attribué à chaque agent, tous les 2 ans.

Après discussion, le conseil propose de passer le montant de l’IFSE de l’Adjointe Administrative de 166,67 € brut à 200 € brut, par mois.

**ADRESSAGE**

Monsieur le Maire fait part des deux devis reçus concernant la mise en place d’un adressage : l’audit conseil de fiabilisation des adresses dans la commune, la réalisation du plan d’adressage et accompagnement à la communication.

La Poste propose une prestation à 2 400 € HT, et la Société SOGEFI, une prestation à 2 928 € HT.

Après discussion, le conseil municipal décide d’effectuer un nouvel adressage de la commune et confie cette prestation à La Poste, pour un montant HT de 2 400 €.

Pour : 7 Abstentions : 2 Contre : 1

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Concernant l’achat du terrain pour la future station d’épuration, le comité de la SAFER, s’est réuni début avril. Les notaires vont fixer un rendez-vous pour la signature d’achat.

M. PEZAT, Président du Syndicat de l’Eau et de l’Assainissement accompagné de la technicienne du bureau d’études ont fait le tour du bourg pour estimer les maisons à prendre en compte dans le futur assainissement collectif (bourg et au Pont), et plus tard éventuellement « le triac » et « Germenot » pourront peut-être en bénéficier.

Il va falloir un relevé topographique, le Syndicat de l’Eau et de l’Assainissement va le demander. Le terrain choisit convient pour implanter la future station. Il faudra étudier si les canalisations passeront dessus ou dessous le ruisseau. Elles ne seront qu’en domaine public. La station sera prévue pour 300 équivalents habitants.

Il faudra faire borner le terrain. Le syndicat prévoit 2 ans d’étude et 6 mois de travaux. Les habitants auront obligation de se raccorder. Une réunion publique sera organisée pour les personnes concernées.

**TRAVAUX CLUB HOUSE**

La commission est allée sur place pour étudier les différentes solutions de travaux.

Mme LALOUES Bozena a fait une proposition d’honoraires, pour une mission complète, les honoraires seront de 10 % (HT) du montant des travaux HT.

L’Architecte va être reconsulté par la commission bâtiment.

**QUESTIONS DIVERSES**

* Monsieur le Maire présente la demande d’ENEDIS pour une contribution financière pour une extension du réseau public de distribution d’électricité pour les terrains de PARTICED. Le montant de la contribution s’élève à 3 455,82 € TTC
* Une demande a été faite pour un 2ème banc à l’aire de jeux, et pour une table de pique-nique
* Le SIRPLACES a demandé l’installation d’une brise vue de 10 m contre la barrière à l’extérieur
* Après renseignements pris auprès de la Sous-Préfecture le matériel peut être prêté aux particuliers
* Vendredi 18 juin à 18 h, préparation de la salle des fêtes pour les élections